



Les enseignants très majoritairement opposés à la réforme du collège défendue par Najat Vallaud-Belkacem ne sont évidemment pas opposés à toute réforme. Ils appellent au contraire de leurs vœux une réforme cohérente qui permette l'épanouissement et la réussite de tous les élèves et la reconnaissance du rôle capital de l'enseignant dans l'acte de transmission et d'apprentissage.

Ils souhaitent également être considérés comme une force de proposition légitime parce qu'en prise directe avec le terrain.

I. Une réforme sans concertation

- une réforme mise en place par décret et donc pas soumise aux parlementaires sous couvert de la loi de refondation de l'école qui ne prévoyait pourtant pas le démantèlement de certains dispositifs
- un bilan volontairement retardé de la réforme du lycée à laquelle la réforme du collège emprunte ce qu'elle présente pourtant comme des dispositifs innovants ayant déjà fait leur preuve
- aucune consultation en amont des associations de spécialistes des disciplines
- une parodie de consultation en ligne sur les nouveaux programmes : cette dernière n'était pas réservée aux enseignants spécialistes de leurs disciplines mais ouverte au grand public
- de nombreux refus d'audience de la part du Ministère et de la Dgesco (la Ministre n'a par exemple jamais daigné recevoir en personne les associations de Langues Anciennes)
- une "consultation" de pure forme sur les nouveaux programmes de LCA au CSP : seulement 2h d'audience lors desquelles on a refusé de nous montrer l'intégralité du document

II. Une absence d'indépendance des instances

- démission du premier président du CSP, Alain Boissinot et de plusieurs autres membres
- démission d'Annie Genevard, député LR, ancienne professeur de Lettres Classiques qui dénonce la casse de l'enseignement du français et des LCA et le manque d'indépendance du CSP : <http://www.anniegenevard.fr/?p=944>
- en mai 2015, le CNIRE, répondant à la demande du service de com' du Ministère, rédige un texte de soutien à la réforme alors même que son président, Didier Lapeyronnie, n'avait même pas pris connaissance du texte de la réforme : <http://www.educationetdevenir.fr/spip.php?article1420>

III. Une pseudo-formation à la réforme indigente, coûteuse et inutile pour les enseignants

- une formation de 8 jours faussement annoncée en dehors des temps scolaires et très inégale sur tout le territoire (les 3 jours dédiés au numérique ne sont souvent que des conférences ou formation audio à distance)
- la plupart des formateurs académiques habituels ayant refusé d'assurer les formations à la réforme, les formations ont été confiées, par les IA-IPR, à des professeurs volontaires souvent sans expérience de formateur et n'ayant parfois jamais travaillé au collège (profs de lycée pro, de SES...)
- une formation sans contenu : de nombreux compte-rendus de formation en font état, certains ayant même été faits sous couvert du chef d'établissement des professeurs stagiaires
- des formations lors desquelles sont distribués des documents produits par des syndicats pro-réforme (Unsa notamment)
- des formations lors desquelles les enseignants n'ont obtenu aucune réponse, ni des formateurs, ni des IA-IPR, aux questions légitimes qu'ils ont posées sur la nouvelle organisation du collège
- plus d'une semaine de cours perdue par les élèves à cause de ces pseudo-formations
- des formations sous le coup de la menace et de l'intimidation de certains recteurs (Grenoble, Toulouse...) et inspecteurs chargés des formations sur les enseignants réfractaires (4 profs de LCA inquiétés à ce jour par leur rectorat)

IV. Une réforme sur 9 niveaux simultanément

- une réforme qui balaie toute continuité pédagogique (les élèves latinistes de 5^e et 4^e ne pourront pas poursuivre l'option LCA jusqu'à la 3^e ; les élèves actuellement en 5^e et 4^e auront moins d'heures de LV2 que ceux de 6^e)

Une réforme qui implique :

- un travail titanesque de préparation des nouveaux programmes par les enseignants
- un travail dans l'urgence des éditeurs de manuels (tous ne seront pas prêts le 01/09/2016)
- un problème financier pour l'achat des manuels par les collectivités locales (6^e, 5^e, 4^e, 3^e dans toutes les disciplines
- la mise en place d'une liaison CM2-6^e au cycle 3 qui impose la participation des professeurs de 6^e à tous les Conseils d'école de la zone de recrutement du collège (impossible dans des zones rurales où les collégiens sont parfois issus de 10 à 20 écoles)
- la réforme du collège 2016 s'accompagne d'une modification radicale du Diplôme National du Brevet et d'un nouveau livret

V. La casse des disciplines et spécificités

- les heures d'AP et EPI sont prises sur les disciplines et non en plus, ce qui entraîne une perte d'heures d'enseignement commun dans certaines disciplines (français et maths le plus souvent) qui sera différente d'un collège à un autre
- les horaires d'enseignement commun du français seront rognés par EPI, AP et heures de vie de classe et pourront ainsi tomber à 3h30/ semaine en 6^e et 2h30 en 5^e-4^e
- les sections européennes, souvent seul vecteur de mixité sociale dans les établissements défavorisés où elles existent sont supprimées
- les classes bilingues sont maintenues de façon très inégalitaire sur tout le territoire : 100% à Paris, 80% pour Nantes, 60% pour Bordeaux, 40% pour Lille, 20% pour Grenoble, 5% pour Caen
- les options "découverte professionnelle" en 3^e disparaissent
- la Ministre a annoncé une vraie-fausse revalorisation de l'allemand (qui sera présent dans seulement 1000 écoles

primaires sur 52.200 = - de 2% des écoles)

- les mathématiques perdent une demi-heure en 3ème, soit 18h sur l'année : l'équivalent de près d'un mois et demi de cours
- les professeurs-documentalistes sont aussi oubliés dans la réforme : ils auront pourtant un surcroît de travail important avec la mise en place des EPI de la 5è à la 3è, ce qui implique davantage d'heures de recherches documentaires au CDI
- les élèves de SEGPA : leurs besoins spécifiques sont niés et ils vont progressivement être inclus dans des classes en perdant les 4h hebdomadaires de découverte professionnelle dont ils profitaient
- les C.H.A., jugées au moins aussi élitistes que les sections de latin ou d'allemand, semblent aussi être menacées à plus ou moins long terme, mettant ainsi en péril la spécificité et l'attractivité de certains établissements

VI. Le cas particulier du démantèlement des LCA

- la réforme prévoyait initialement la suppression pure et simple des LCA qui disparaissait en tant que discipline et pour lesquelles le CSP n'avait pas prévu de thème d'EPI**
- les langues anciennes perdent leur statut de disciplines et n'ont plus aucun horaire garanti (auparavant 8h garanties sur le collège : 2h/5è ; 3h/4è)

Le maintien d'un pseudo-enseignement des LCA est volontairement complexe et pas du tout pérenne car :

- le professeur de Lettres Classiques doit avoir chaque année en français le niveau de classe dans lequel il met en place l'EPI LCA, et aussi mendier une heure à une autre discipline pour pouvoir le mettre en place
 - !!! aucune matière n'a l'Antiquité à son programme au Cycle 4 pour faire un EPI LCA !!! (c'est pour cette raison que le CSP conseille de travailler sur le latin médiéval)
 - si et seulement si l'EPI LCA est proposé, le collège peut alors proposer un Enseignement de Complément LCA de la 5è à la 3è mais en grevant d'autant les heures de marge
 - pour la première fois les horaires officiels ne sont plus des "horaires planchers", mais deviennent des "horaires plafonds" : l'EC LCA peut être mis en place "dans la limite d'1h en 5è et 2h en 4è-3è (soit respectivement une diminution des horaires a minima de 50% en 5è et 30% en 4è-3è)
 - dans la majorité des cas, si l'EPI LCA et l'EC LCA sont mis en place dans un collège, il n'y aura qu'un seul groupe créé (même dans les établissements qui avaient plusieurs groupes de latinistes par niveau), ce qui va conduire l'établissement à opérer une sélection des élèves qui accèderont à cet EC LCA et donc à recréer des classes de niveau et l'élitisme que cette réforme prétend combattre de façon encore plus aiguë
 - avec cette réforme, on est loin du "latin pour tous" que promettait la Ministre il y a quelques mois
- => dans l'optique de la continuité de l'enseignement du latin et du grec ancien au lycée, cette réforme est un coup de plus porté à la filière littéraire déjà très fragile

VII. Absence de dispositifs pour aider les élèves les plus fragiles

L'Accompagnement Personnalisé

- il n'a de personnalisé que le nom puisqu'il sera fait, sauf à rogner sur la faible marge, en classe entière et avec un seul enseignant : impossible ainsi de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève, même en différenciant son enseignement
- il sert à gérer les ressources humaines : on pourra par exemple demander à un professeur de français de faire de l'AP sur le programme de mathématiques de 3ème

Les EPI

- l'offre d'EPI variera d'un collège à un autre, rendant ainsi leur évaluation dans le cadre du Diplôme National du Brevet totalement inégalitaire
- contrairement à ce qui avait été annoncé par la Ministre (Les 4 vérités, 12/03/2015), ces EPI, par manque de moyens, se feront la plupart du temps sans co-animation*

- toutes les études sérieuses montrent que ce genre de dispositifs (recherche documentaire + exposé pour simplifier) ne profite pas aux élèves fragiles, mais aux élèves déjà en réussite

- l'obligation de la pause méridienne d'1h30 (sauf dérogation rectorale) entraîne également la fin de certains dispositifs d'aide aux élèves (SOS maths...), d'ateliers culturels ou d'activités sportives

VIII. Une pseudo-autonomie

- la réforme prétend donner du pouvoir aux Conseils Pédagogiques des collèges alors qu'en fin de compte le pouvoir de décision reste entre les mains du chef d'établissement

- l'autonomie permise par les heures de marge est très limitée

- l'autonomie de cette réforme se résume à faire des choix et donc des coupes dans les dispositifs : dédoublement de classe en langues et en sciences, OU ouverture d'un enseignement de complément LCA ou Langue Régionale, OU co-animation* en EPI ou AP

- la liberté de modulation des horaires disciplinaires offerte aux collèges pose le problème des 20% d'élèves qui changent d'établissement en cours d'année scolaire : comment pourront-ils s'y retrouver ?

IX. Les moyens :

- les Dotations Horaires Globales des Collège ont été abondées cette année au-delà des heures prévues par les textes (dans certaines académies cela s'est fait au détriment des DHG des lycées)

- les heures de marge sont insuffisantes (2h45 / semaine et / division ; 3h à partir de 2017) pour mettre en place tous les dispositifs et ne semblent pas garanties par les textes au-delà de l'année scolaire 2017-2018 : cela entraînera de facto la fin des enseignements de complément et d'autres dispositifs qui ne seront alors plus financés

- aucune heure n'est prévue pour les temps de concertation nécessaires pour le fonctionnement des nouveaux dispositifs et des liaisons de cycles

- aucun moyen n'est prévu non plus pour les "réalisations concrètes" demandées aux élèves au terme de chaque EPI (injustice sociale)

X. Une réforme inégalitaire et qui fait le jeu du privé

- le maintien de 100% des classes bilingues dans l'académie de Paris et la promesse de conserver le latin dans tous les collèges parisiens faite par le recteur, M. Weil sonnent la fin de l'égalité républicaine devant le service d'éducation

- ces annonces résultent à la fois de la rude concurrence à Paris entre établissements publics et privés, mais aussi de la volonté de ne pas voir les enseignants, élèves et parents d'élèves parisiens battre le pavé contre cette réforme

- pendant qu'on réduit l'offre éducative dans le public, le privé profite de quelques passe-droits (non limitation au 26h/semaine, pas d'obligation d'instaurer une pause méridienne d'au moins 1h30) pour maintenir une offre éducative variée

- ainsi, de nombreux établissements privés annoncent déjà, par voie d'encadrés publicitaires dans la presse locale, le maintien de classes bilingues, de sections européennes ou d'option latin (avec l'ancien intitulé donc), dont certaines ne seront souvent accessibles que contre le paiement de frais qui viennent s'ajouter aux frais de scolarité annuels de ces établissements privés

XI. L'impact humain :

Des élèves plus souvent livrés à eux-mêmes

- avec la réforme, le volume horaire de cours est de 26h/semaine de la 6^e à la 3^e ; cela va créer des temps où les

élèves ne seront pas pris en charge par l'école. En milieu urbain sensible, qui encadrera les ados lors de ces plages-horaires libérées ? En milieu rural où les élèves dépendent des transports scolaires, cela va augmenter le nombre d'heures d'étude, mais pas le nombre de salles ni de surveillants... Ces derniers pourront moins facilement aider les élèves dans des salles d'étude surchargées.

Pour les enseignants : des incidences graves et nombreuses

- la réforme monte les personnels les uns contre les autres :

enseignants de différentes disciplines pour les choix d'EPI, d'AP et d'EC

enseignants opposés à la réforme et personnels de direction contraints de la préparer

enseignants et corps d'inspection : les enseignants se sentent trahis par un corps d'inspection qui met beaucoup de zèle à mettre en place une réforme en laquelle ils ne croient pas eux-mêmes (aveux en formation)

- les enseignants se sentent méprisés par un Ministère qui non seulement ne les entend pas mais a insulté les opposants à la réforme : "conservateurs, réactionnaires, passésistes, électeurs de droite, immobiles", rien ne leur a été épargné de la part de leur Ministre de tutelle, des députés PS, du Premier Ministre et même du Président de la République

- la réduction des horaires disciplinaires va conduire de très nombreux enseignants (langues, technologie, musique, arts plastiques, lettres classiques...) à des mutations forcées ou à des services partagés sur plusieurs établissements (parfois 3 ou 4 pour les professeurs d'allemand)

- par exemple, la réduction des heures de Langues Anciennes va amener les professeurs de Lettres Classiques à assurer plus de cours de français jusque-là pris en charge par les professeurs de Lettres Modernes : dans de nombreux établissements, le dernier professeur de Lettres arrivé sera contraint de muter par manque d'heures de français***

- de très nombreux enseignants sont aujourd'hui véritablement "malades" de cette réforme (insomnie, dépression, burn-out...) qui s'apparente de plus en plus, quoi qu'en dise la Ministre, à un plan social d'une envergure jamais atteinte dans l'Education Nationale.

Quelques unes des propositions d'ATC pour une réforme du collège positive :

- *la baisse significative des effectifs par classe ;*
- *une prise en charge spécifique des élèves qui arrivent en 6^{ème} sans maîtriser les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul ;*
- *un accompagnement des élèves en difficulté qui ne vienne pas amputer les heures de cours ;*
- *des programmes cohérents et cadrés permettant de construire progressivement l'interdisciplinarité, sur la base du volontariat des enseignants, avec des moyens pour la concertation et les réalisations concrètes ;*
- *des enseignements disciplinaires solides et reconnus, avec des horaires nationaux fixes, non globalisés (avec la réforme l'horaire d'une discipline est globalisé sur les 3 années du cycle : chaque collège répartit l'horaire comme il le souhaite sur chaque niveau !)*
- *le maintien des enseignements de latin /grec avec des horaires planchers et plus en lien avec les programmes de français dans tous les collèges ;*
- *une formation initiale et continue de qualité pour tous les enseignants, titulaires ou contractuels ;*
- *des méthodes pédagogiques appuyées par l'expérience des enseignants de terrain et par de vraies études scientifiques ;*

Robert DELORD,
pour l'association www.arretetonchar.fr

Notes :

* deux professeurs devant une même classe

** le Ministère a réduit les 10 thèmes d'EPI proposés par le CSP à 8 en y ajoutant le thème LCA (qui n'en est pas un) ; après 2-3 semaines de grogne en mars-avril, le Ministère a annoncé la création de l'EC LCA adossé à l'EPI du même nom

*** précisons que les LCA sont actuellement proposées dans 93% des collèges de France

Glossaire :

AP : Accompagnement Personnalisé

CDI : Centre de Documentation et d'Information

C.H.A. : Classes à Horaires Aménagés (musique, danse, théâtre)

CNIRE : Conseil National pour l'Innovation et la Réussite Educative

CSP : Conseil Supérieur des Programmes

Cycle 3 : cycle de 3 ans regroupant les niveaux CM1, CM2, 6è

Cycle 4 : cycle de 3 ans regroupant les niveaux 5è, 4è, 3è

DHG : Dotation Horaire Globale des collèges pour mettre en place les enseignements

DNB : Diplôme National du Brevet

EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

EC : Enseignements de Complément

IA-IPR : Inspecteurs Académiques - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté